

AR02 - MONUMENT ALLEMAND DU CIMETIÈRE SAINT-CHARLES

Description générale du site

Le Monument de Sedan est installé au sein du cimetière civil de Sedan. Cette ville occupait une place stratégique et symbolique importante pour les autorités allemandes.

Il est composé d'un unique élément constitutif protégé par une zone tampon, qui inclut également le carré militaire qui abrite, mêlées aux tombes militaires, des tombes de civils français et belges décédés au Bagne allemand de Sedan.



(Monument allemand du cimetière Saint-Charles de Sedan dans son environnement,
© Conseil départemental des Ardennes, 2015)

Liste de(s) élément(s) constitutif(s) et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	AR02 - Monument allemand du cimetière Saint-Charles	- AR02-1 Monument allemand du cimetière Saint-Charles
Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)	Élément(s) constitutif(s)	- AR02-b1 Tombes des civils morts au Bagne allemand de Sedan
	Zone(s) tampon(s)	
	Zone d'interprétation	- AR02-i1 Bagne allemand de Sedan (au sein du Château-Haut, classé MH le 4 janvier 1965) - AR02-i2 Cimetière militaire allemand de Noyers-Pont-Maugis - AR02-i3 Nécropole nationale française de Sedan-

		Torcy
--	--	-------

ELEMENT CONSTITUTIF AR02

ICONOGRAPHIE



(Monument allemand du cimetière Saint-Charles à Sedan, État actuel,
© Conseil départemental des Ardennes, 2014)



(Monument allemand du cimetière Saint-Charles à Sedan, Carte postale ancienne, S. Haguette / SHAS)

Breve description textuelle des limites de l'élément constitutif			
L'élément constitutif est installé sur les flancs de coteaux dominant la rive droite de la Meuse. Côté sud-ouest, on y accède par la rampe du cimetière Saint-Charles, depuis la ville. Une parcelle cadastrale unique englobe le cimetière actuel et le carré militaire. Côtés sud, nord et est, elle est entourée de parcelles non urbanisées.			
1. Identification de l'élément constitutif AR02			
1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	- AR02-1 Monument allemand du cimetière Saint-Charles		
1.2 Coordonnées géographiques			
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	- AR02 4°56'36.1"E / 49°42'43.3"N		
	NE: 4°56'38.6E;49°42'47.3N; SE: 4°56'42.4E;49°42'44.2N; NW: 4°56'23.5E;49°42'38,8N; SW:4°56'26.3E.49°42'36.4N		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	- AR02-1 4°56'36.1"E / 49°42'43.3"N		
1.3 Commune(s) concernée(s)	Sedan (08409)		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	4,2941 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
AR02-1 Monument allemand du cimetière Saint-Charles	BL 28 Les Fourches	Commune de Sedan	/
1.7 Gestionnaires concernés			
AR02-1 Monument allemand du cimetière Saint-Charles	BL 28 Les Fourches	Commune de Sedan	/

2.1 Description de l'élément constitutif

2.1a

Situé au nord du centre ancien de Sedan, le cimetière Saint-Charles regroupe un cimetière civil et un carré militaire. Au centre du cimetière civil, se trouve un imposant monument édifié de juin à octobre 1915 à la mémoire des morts allemands de la guerre.

Ce monument en béton au plan rectangulaire de 9,3 mètres de long sur 5,35 mètres de large, est élevé sur un soubassement surélevé sous lequel se trouve une fosse commune (cf. plan). On y accède par une première volée de quatre marches. Par sa conception, Il ressemble à une porte d'entrée vers le ciel. Le monument lui-même comporte un double alignement de quatre colonnes supportant un toit en terrasse. Les angles sont marqués par des piliers massifs, couronnés en façade de guirlandes de fruits stylisés. On accède à l'espace intérieur, par une seconde volée de cinq marches. Les entrées sont aménagées sur les pignons.

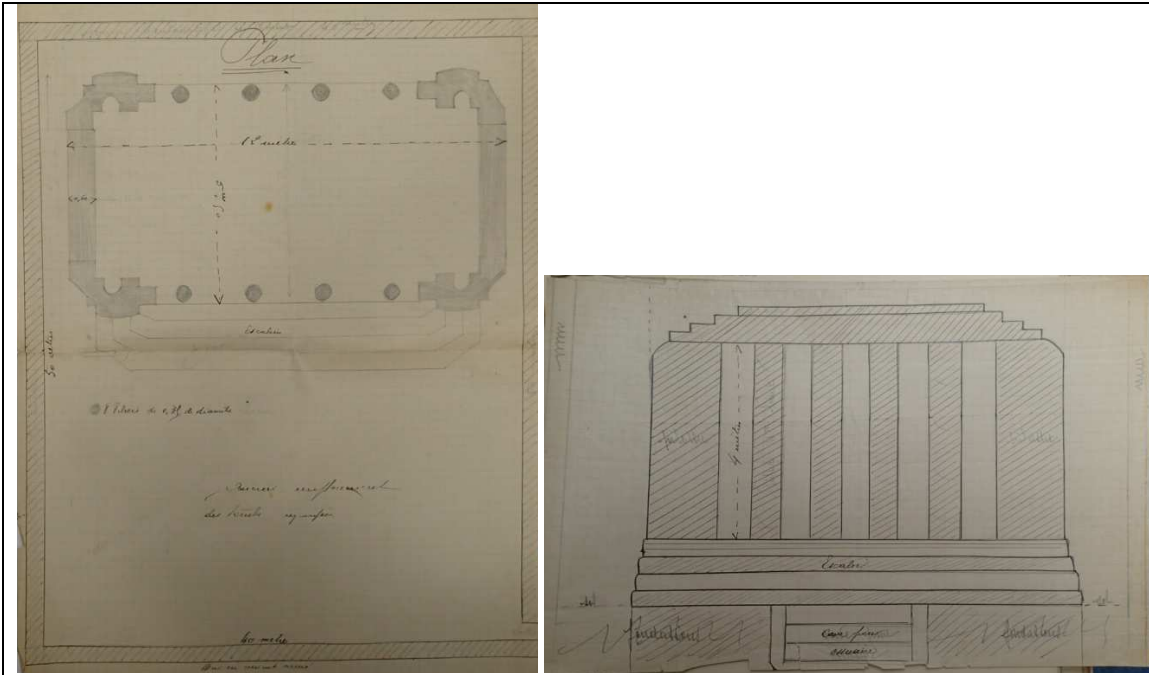
La façade principale porte sur son architrave une inscription de quatre lignes, texte poétique de Joseph von Lauff :

« Kämpfend für Kaiser und Reich, nahm Gott uns die irdische Sonne. Jetzt vom Irdischen frei, strahlt uns sein ewiges Licht. Heilig die Stätte, die ihr durch blutige Opfer geweiht habt! Dreimal heilig für uns durch das Opfer des Danks. »

« Combattant pour l'Empereur et pour l'Empire, Dieu nous a pris le soleil terrestre. Maintenant, libérés de toutes choses terrestres, sa lumière éternelle nous illumine. Sacrée soit cette place, que vous avez consacrée par des victimes sanglantes. Trois fois sacrée pour nous par le sacrifice du remerciement. »

À l'intérieur, le plafond à caisson est décoré avec trois couronnes végétales successives entourant le chiffre de l'empereur et la date « 1914 », puis la croix pour le mérite et enfin la croix de fer. À l'arrière du monument, une plate-forme prolonge l'espace intérieur.

À l'origine, l'ensemble de cet espace funéraire était délimité par un mur, qui le séparait du reste du cimetière civil et lui conférait une harmonie propre. Le mur du fond était constitué de baies aveugles, et comportait en son centre, dans l'axe du monument, une niche abritant une grande croix. De part et d'autre de celle-ci étaient accrochées deux plaques commémoratives en marbre répertoriant les noms des soldats inhumés dans la fosse commune creusée en 1914. Sur sa façade comme à l'arrière du monument étaient alignées des plaques en marbre de plus petite taille.



Source : DMPA Paris, ministère de la Défense, Secrétariat aux Anciens Combattants Boîte 1846

2.1b

À partir de septembre 1914, la ville est un cantonnement et un nœud ferroviaire allemands importants. Elle devient une « ville-hôpital »; le commandement de l'armée allemande et les quartiers généraux du *Kronprinz* s'installent à Charleville-Mézières.

En septembre 1914, les Allemands créent, d'abord, une grande tombe collective dans le cimetière municipal de Sedan pour enterrer leurs soldats morts dans le secteur. S'installant dans la durée et répondant au désir du *Kronprinz* d'honorer les morts, en 1915, ils souhaitent agrandir le carré allemand, qui compte jusqu'à 500 défunts et envisagent également d'acquérir le terrain, mais la municipalité s'y oppose, requérant l'autorisation d'une autorité administrative supérieure. Cependant, ils érigent plusieurs monuments destinés à célébrer la puissance allemande et à marquer le territoire. Le monument de Sedan, construit à cette époque, s'en distingue car il est conçu, et perçu, dès l'origine comme un monument aux morts. Construit au-dessus de la fosse commune, il est l'œuvre de l'architecte Ludwig Lony, né en 1880, professeur à l'école d'architecture de Trèves, et officier délégué. Il est réalisé en béton armé par des soldats d'une division sanitaire. Il s'agit de l'un des premiers monuments funéraires réalisés avec ce type de matériau. Son implantation à Sedan est symbolique. C'est dans cette ville que le 2 septembre 1870 Napoléon III signe la capitulation de son armée face aux troupes de Guillaume I^{er}. Sedan est pour les troupes impériales un lieu fondateur de leur nation.

Après la guerre, dans les années 1920, les corps des soldats allemands sont exhumés et transférés à Noyers-Pont-Maugis. Un carré militaire est officiellement aménagé au nord-est du cimetière civil, regroupe des morts de différentes nationalités, notamment des Russes et des Britanniques, mais également des **civils français et belges morts en détention au bagne de Sedan, préfigurant les camps de concentration de la seconde guerre mondiale**. La municipalité établit des devis pour détruire ce monument qui suscite une grande rancœur. La population est à l'époque profondément virulente contre l'ennemi qui, au début de l'année 1917, a installé le *Strafgefangenen-Arberterbataillon n°2* ou camp de représailles n°2, communément appelé bagne au sein du château fort. En 1937, pour faire face au manque de place dans le cimetière, le conseil municipal décide « d'utiliser [...] l'emplacement de l'ancien cimetière allemand où il n'existe plus aucune tombe. ». Le mur d'enceinte, alors en mauvais état, est démoli. Cependant, en dépit d'un contexte anti-allemand, la municipalité vote la conservation du monument allemand : « Il y subsiste seulement le monument

que tout le monde connaît, qui doit être conservé » [Arch. Mun. de Sedan, délib. n°153 du 10 mars 1937].

Le monument est aujourd'hui en déshérence et va faire l'objet d'une restauration programmée après de vives et riches discussions, projet financé conjointement par la municipalité et le département des Ardennes.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

- AR02-b1 Le carré militaire, constitué dans les années 1920, est installé sur une plateforme aménagée dominant le nord-est du cimetière civil. Il regroupe des morts de différentes nationalités, notamment des Russes et des Britanniques, mais également des **civils français et belges morts en détention au bagne de Sedan**.

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)

- **Architecture monumentale**

Ce monument est représentatif d'une forme nouvelle d'architecture consacrée au souvenir des morts. Exceptionnel par ses dimensions et sa massivité, il est l'un des plus vastes du front ouest.

- **Éléments liés à une nationalité ou à un peuple**

Sa localisation à Sedan, lieu de mémoire, de commémoration et fondateur de la nation pour l'Allemagne, est symbolique, au-delà de son importance militaire. Celle-ci célébrait notamment tous les 2 septembre, jusqu'en 1919, la capitulation de Napoléon III à la bataille de Sedan lors du *Sedantag*.

Son état actuel met en lumière l'évolution de la gestion de ces sites, et de la mémoire qu'ils portent, au cours du siècle qui a suivi ce conflit. Cela est notamment le cas à travers le consensus de sa conservation en 1937, puis les difficultés de son entretien et de sa restauration après la Seconde Guerre mondiale. Sa destruction a été plusieurs fois évoquée, mais jamais réalisée. L'histoire de ce monument est représentative des complexes relations mémorielles franco-allemandes autour des soldats morts durant la Grande Guerre, qui plus est en zone occupée.

- **Unicité et/ou représentativité de l'élément**

L'un des derniers grands monuments allemands du Front ouest, avec celui de Saint-Quentin, dédié à la mémoire des combattants tombés et constitue à ce titre un *unicum*.

- **Éléments renvoyant au statut pendant la guerre**

Le carré militaire français situé au nord du cimetière Saint-Charles

	<p>comporte les tombes de prisonniers morts en captivité au Bagne de Sedan. Il souligne ainsi le statut des civils sous occupation allemande, justifiant le regard passé sur le monument.</p> <p>Des tombes de 1870 sont présentes aux abords du monument, montrant les prémices du développement de la sépulture individuelle, mais alors réservée aux seuls officiers.</p>
3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif	<p>1) Authenticité</p> <p>Aucune restauration antérieure ne vient entraver la lecture de l'édifice et l'état d'origine est bien documenté. La forme et le volume initiaux sont également conservés.</p> <p>Une vingtaine de plaques en ciment portant des noms de soldats ont été récemment retrouvées. Elles ne correspondent pas aux supports présents devant le monument [information orale S. Haguette]. Leur présentation pourrait permettre d'évoquer l'ensemble arrière du monument aujourd'hui disparu.</p> <p>2) Intégrité</p> <p>Ce monument nécessite une importante restauration, notamment des parties hautes, y compris l'inscription. L'importante documentation existante, notamment photographique, permet d'envisager une restauration de qualité des éléments abimés.</p> <p>Si le cimetière qui l'entourait a disparu, cela ne nuit pas à la conservation et à l'intérêt exceptionnel de cet élément particulier. Sa gestion, et notamment le fait de le conserver a en effet été séparée de celle du cimetière dès la fin du conflit. Il s'agit en outre d'une œuvre architecturale séparée, signée de L. Lony.</p>
4. État de conservation de l'élément constitutif	
4.1 Niveau actuel de conservation	Il présente aujourd'hui un état de conservation critique. D'importants travaux sont en cours de programmation.
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	Le monument étant situé au centre d'un cimetière, il ne subit pas de pression immobilière. Il convient de noter la présence d'un carré d'enfants installé sur la plate-forme située à l'arrière du monument, qui devra être déplacé. Par ailleurs, l'état visuel et d'entretien du cimetière civil est mauvais.
4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif	<p>Une demande de protection du site a été présentée à la délégation régionale du patrimoine et des sites le 23 octobre 2015, elle a souhaité qu'elle soit instruite et présentée à la commission plénière. Cette dernière se réunira en décembre 2016.</p> <p>La commune de Sedan a engagé fin 2015 une étude de diagnostic en vue de la restauration du monument. Cette dernière s'élève à 265 000 €. La Ville recherche actuellement les financements nécessaires auprès des États français et allemand, des collectivités territoriales (région, département et communauté d'agglomération), ainsi que des fonds privés, via la Fondation du Patrimoine. L'État français s'était engagé dès 2014 à participer au financement des travaux.</p> <p>Cette restauration prévoit également un aménagement paysager des abords immédiats du monument.</p>
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif	

<p>5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif</p>	<p>HAGUETTE S., « Le monument allemand du cimetière Saint-Charles de Sedan. 5 juin 1915 – 2012 », in <i>Le Pays Sedanais</i>, n°31, SHAS, 2013, pp. 91-99.</p> <p>MARBY J.-P., « Monuments funéraires et monuments commémoratifs allemands : une mémoire condamnée », in Michel CART (dir.), <i>Les Ardennes durant la Grande Guerre (1914-1918)</i>, Charleville-Mézières, Conseil Général des Ardennes, 1994, pp. 127-136.</p>
<p>5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)</p>	<p>Archives municipales de Sedan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Registre des délibérations du conseil municipal (dépouillées par S. Haguette, SHAS). <p>Archives départementales des Ardennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D08 12 J 9 : <i>Beilage zum Champagne Kamerad</i> du 5 novembre 1916 ; - AD08 1 J 310 : mémoire de G. Kertz. <p>Plusieurs fonds photographiques et cartes postales (public et privés).</p> <p>SAVART M., <i>Épisodes de l'occupation 1914-1918. Le Bagne de Sedan : 2de contribution à l'histoire de l'occupation en pays envahis</i>, Nancy, Imp. Granville, 1963, 112 p.</p> <p>SCHRAMME J., <i>Au bagne de Sedan, du 20 novembre 1917 au 21 mars 1918</i>, Paris, Desclee, de Brouwer & Cie, 1919, 78 p.</p> <p>Service Patrimoine / Ville de Sedan, <i>Explorateurs Sedan. La Grande Guerre au cimetière Saint-Charles</i>, 2015, 15 p.</p> <p>Service patrimoine / Ville de Sedan, <i>Focus. Le monument allemand à Sedan</i>, 2015, 7 p.</p>

ZONE TAMPON

Zone tampon pour le(s) élément(s) constitutif(s) **AR02**

Brève description textuelle des limites de la zone tampon

La zone tampon englobe l'élément constitutif en s'appuyant sur les limites de l'espace libre de construction qui l'entoure, en s'appuyant sur les limites du lieu dit cadastral « les Fourches ». Elle est délimitée à l'ouest par la limite communale Sedan-Floing et par le chemin du fond de Casal. Au nord-est, elle s'avance jusqu'au chemin d'exploitation, tandis qu'à l'est, elle s'arrête aux limites d'un bois protégé et des zones de construction nouvelle. Elle inclut au sud-ouest les abords immédiats de l'entrée du cimetière, notamment la maison du gardien, le mémorial des victimes de la guerre 1939-1945 et le cimetière israélite.

1. Identification de la zone tampon

1.1 Liste des attributs secondaires de la zone tampon	/
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	<u>Points extrêmes</u> NE: 4°56'38.9E;49°42'52N; SE:4°56'46.3;49°42'46.3N; NW: 4°56'20.7E;49°42'39.7N; SW: 4°56'36.5E. 49°42'30.1N;
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	/
1.3 Communes concernées	Sedan (08409)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	0
1.5 Superficie totale	10,599 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	- ZI 2, 3,4, 5, 6, 7, 8,9, 10, 11
Propriétaire public	- BL30, BL31 et BK48 Commune de Sedan
1.7 Gestionnaires concernés	
	<i>Idem</i> propriétaires
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
/	

ZONE D'INTERPRETATION	
Zone d'interprétation pour le secteur mémoriel AR02	
1. Identification de la zone d'interprétation	
1.1 Liste des attributs secondaires de la zone d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - AR02-i1 Bagne allemand de Sedan (au sein du Château-Haut, classé MH le 4 janvier 1965) - AR02-i2 Cimetière militaire allemand de Noyers-Pont-Maugis - AR02-i3 Nécropole nationale française de Sedan-Torcy
1.2 Coordonnées géographiques des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	<ul style="list-style-type: none"> - AR02-i1 4°56'57.4"E / 49°42'07.0"N - AR02-i2 4°55'40.5"E / 49°39'46.7"N - AR02-i3 4°55'33.9"E / 49°42'10.6"N
1.3 Communes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - AR02-i1 Sedan (08409) - AR02-i2 Noyers-Pont-Maugis (08331) - AR02-i3 Sedan (08409)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	/
1.5 Superficie totale	/
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	/
Propriétaire public	<ul style="list-style-type: none"> - AR02-i1 Commune de Sedan - AR02-i2 État français – Ministère de la Défense - AR02-i3 État français – Ministère de la Défense
1.7 Gestionnaires concernés	<ul style="list-style-type: none"> - AR02-i1 Commune de Sedan - AR02-i2 VDK - AR02-i3 État français – DMPA / ONAC-VG
2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation	
<p>- AR02-i1 Le Bagne allemand de Sedan, officiellement <i>Strafgefangenen-Arberterbataillon n°2</i> ou camp de représailles n°2, est installé dans l'enceinte du château fort de janvier 1917 à novembre 1918. Plusieurs milliers de civils résistants français et belges condamnés aux travaux forcés par les autorités allemandes sont internés dans ce camp, parfois qualifié « de concentration ». Les conditions de détention sont très difficiles, et beaucoup de prisonniers décèdent durant leur captivité. Une plaque de marbre installée à l'entrée du château rappelle cet épisode. Situé dans le centre ville de Sedan, le château fort est installé sur un promontoire dominant la Meuse. Sa construction débute au XV^{ème} siècle et suivra l'évolution des techniques militaires. Il est notamment doté de bastions et de terrasses d'artillerie. Classé Monument Historique, il accueille 60 000 visiteurs par an.</p> <p>- AR02-i2 D'une surface de 7 ha, le cimetière militaire allemand de Noyers-Pont-Maugis a été créé en 1922 afin de regrouper les sépultures de soldats allemands tombés durant le premier conflit mondial. Durant la Deuxième Guerre mondiale, le site reçoit des corps supplémentaires. À la suite de la première</p>	

convention franco-allemande sur les sépultures de guerre du 23 octobre 1954, il devient le cimetière de regroupement de plusieurs cimetières provisoires. Il rassemble les tombes de 14 055 soldats, dont 4 903 inconnus, de la Première Guerre mondiale et de 12 788 soldats, dont 627 inconnus, de la Deuxième Guerre mondiale. L'espace, très végétalisé, est marqué par trois monuments : un bâtiment d'accueil, une chapelle et une grande croix de granit de 11 mètres de hauteur.

- AR02-i3 La **nécropole nationale française de Sedan-Torcy** est créée en 1923. D'une superficie de 3 945 m², elle regroupe les corps de 2909 soldats décédés lors des combats de Sedan-Carignan d'août 1914 et lors de la Pousée vers la Meuse d'août 1918, dont 9 soldats russes. Après le second conflit mondial, 9 corps de soldats – dont 3 Britanniques – sont enterrés en son sein.

ESPACE ANNEXES

Liste des documents cités dans la fiche et absolument pertinents

PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES (Toutes zones confondues)



(AR02-b1 Tombes des civils morts au Bagne allemand de Sedan,
© Conseil départemental des Ardennes, 2014)



(AR02-i1 Plaque commémorative dans le Bagne / Château-Fort de Sedan,

© OT de Sedan/S. Ortéga-Dubois, 2015)



(AR02-i2 Cimetière militaire allemand de Noyers-Pont-Maugis,
© Conseil départemental des Ardennes, 2015)



(AR02-i3 Nécropole nationale français de Sedan-Torcy, © Conseil départemental des Ardennes, 2014)

